



MISSION PERMANENTE DE LA SUISSE  
PRÈS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
À GENÈVE

Genève, le 12.8.1991

Nombre de pages  
(couverture comprise): 10

Tél: 022 / 733.52.00

Fax: 022 / 733.79.85

TELEFAX

Destinataire : Division politique II

7 D.O.1.

Concerne: Lettre de Jihad islamique  
au Secrétaire général des  
Nations Unies

Version française

an	THA SRO NGA LEN (a/a)
Datum	12.8.91
Visa	THA SRO NGA LEN
EPD	12 AOUT 1991
Ref.	0-713-274

Mission permanente de la Suisse  
P.O.

Anne Bauty  
Anne Bauty



12-AUG-1991 15:41

DENTAN Paul-Emile

022 734 97 36

P.21

Pour Mme Anne Bauty

- 2 -

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

"Avis aux hommes, pour qu'ils soient avertis, pour qu'ils sachent qu'il n'y a qu'un Dieu, pour que les intelligents y pensent" (Le Coran).

Monsieur de Cuéllar,

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Nous vous adressons tous nos vœux de réussite.

Vous êtes parfaitement conscient de la grande importance de votre rôle et de votre position en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies aux yeux des peuples du monde, en particulier des peuples opprimés et asservis qui, alors même que nous sommes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, continuent à gémir et à souffrir sous le joug de tyrans, de bourreaux et de pillards à travers le monde.

Vous êtes également conscient de l'effet bénéfique de votre appui et de votre soutien pour le mouvement des peuples opprimés et persécutés du monde islamique, d'Afrique, d'Amérique du Sud, etc., qui s'efforcent de parvenir à l'indépendance, à la liberté et à l'autodétermination. En conséquence, votre rôle doit toujours consister à soutenir la lutte et le jihad de ces peuples contre les dictateurs et les usurpateurs. C'est ce que ces peuples attendaient et continuent à attendre de vous, afin d'éviter que l'Organisation des Nations Unies, y compris son Secrétariat, ne se transforme en faux témoin par l'entremise et au nom duquel les crimes les plus odieux et les conspirations internationales qui sont fomentés en son sein pourraient être perpétrés sous couvert de mots d'ordre fallacieux appelant au maintien de la sécurité de la communauté internationale et de la paix mondiale et insistant sur la nécessité de combattre le terrorisme, etc.

Monsieur de Cuéllar,

Le rôle que l'Organisation des Nations Unies a joué dans notre histoire contemporaine, et surtout l'attitude qu'elle a adoptée vis-à-vis de la cause des peuples opprimés du monde, à commencer par celle du peuple musulman de Palestine, de l'usurpation de sa terre dont il a été chassé, des tentatives de l'ennemi sioniste pour l'exterminer, de la question des territoires occupés de Jordanie, de Syrie et du Liban et, par la suite, de la crise du Golfe, donnant une image très sombre de l'Organisation des Nations Unies, qui est devenue un jouet entre les mains des superpuissances, en particulier de l'Amérique, le Grand Satan, car cette Organisation n'est plus qu'un simple paravent pour protéger les intérêts de l'impérialisme mondial et étouffer le mouvement

- 3 -

des peuples opprimés qui aspirent ardemment à l'indépendance. Le droit de veto qui continue à être exercé par les superpuissances dominatrices constitue une tâche infamante dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies car il est pire que la loi de la jungle et a été institué pour bafouer la destinée des peuples opprimés du monde, comme l'avait fait observer notre grand disparu, l'Imam Khomeiny (qu'il repose en paix). Où sont la justice, les principes démocratiques, la liberté, l'égalité et les droits de l'homme dans des résolutions qui sont dictées par les intérêts et les ambitions des superpuissances et protégées par la pratique inique du droit de veto ?

Pourquoi a-t-on confié à l'Organisation des Nations Unies un rôle effectif et important dans la solution de la crise qui a éclaté dans le Golfe alors qu'on l'a empêchée de jouer le moindre rôle pour contribuer à trouver une solution équitable à la question du peuple musulman de Palestine bien que plus de 50 ans se soient écoulés depuis que l'ennemi israélien a usurpé la terre de Palestine ?

Pourquoi les résolutions de l'Organisation des Nations Unies ont-elles été appliquées immédiatement après leur adoption pendant la crise du Golfe alors qu'aucune des résolutions concernant la juste cause palestinienne n'a encore été mise en application plusieurs décennies après leur adoption ?

Qu'a fait l'Organisation des Nations Unies pour protéger les droits de l'homme du peuple musulman et des autres peuples opprimés et pour empêcher les massacres barbares dont ils sont victimes à travers le monde ?

Chaque fois qu'un Américain, un occidental ou un Israélien est victime d'un simple incident, cela provoque un tollé à l'échelon international; tous les organismes des Nations Unies se mettent en mouvement et partout dans le monde des gouvernements se mobilisent pour prendre sa défense sous prétexte de protéger les droits de l'homme, attitude qui est à l'opposé de celle qu'ils ont eue à l'égard des massacres de Sabra et Chatila au cours desquels 5 000 Musulmans ont été tués, de l'enlèvement de 3 000 Musulmans dans le secteur Est de Beyrouth ainsi que de quatre diplomates iraniens dont on ignore toujours ce qu'ils sont devenus, de l'avion civil qui a été abattu au-dessus du Golfe et dont les 300 passagers ont trouvé la mort, des massacres barbares qui ont été perpétrés dans la ville sainte de la Mecque et des autres massacres tout aussi odieux qui ont été commis contre notre peuple engagé dans l'intifada en Palestine occupée, sans parler des massacres sauvages qui sont

12-AUG-1991 16:42

DENTAN Paul-Émile

022 734 97 36

P.23

- 4 -

commis contre notre peuple à Jabal Amil sous les yeux des forces d'urgence internationales et des nombreux autres massacres qui sont commis en Iraq, en Afghanistan et au Cachemire. Cela signifie que les conventions qui ont été adoptées pour protéger les droits de l'homme ont été formulées de manière à protéger les ressortissants des superpuissances dont les propos montrent qu'elles n'attachent aucune valeur aux personnes autres que leurs propres ressortissants.

Qu'en est-il du droit à l'autodétermination dans le cas des peuples islamiques et opprimés de Palestine, du Cachemire et de l'Afghanistan ?  
Les conventions des Nations Unies ne contiennent-elles pas des dispositions reconnaissant le droit des peuples à l'autodétermination sans tutelle ni ingérence coloniale extérieure et ne considèrent-elles pas la lutte pour l'autodétermination par des moyens divers, y compris la force, comme une action légitime et justifiée sans rapport avec le terrorisme ?

Lorsque les sociétés et les peuples opprimés réclament la liberté, l'indépendance, la justice et une existence décente et exigent que ceux qui ravagent leurs pays, pillent leurs ressources et brisent leurs croyances et l'avenir de leurs enfants soient mis hors d'état de nuire, peuvent-ils être considérés comme des peuples et des sociétés terroristes ?

Où est l'appui que l'Organisation des Nations Unies aurait dû apporter aux mouvements des peuples à travers le monde et à la résistance à l'ingérence colonialiste dans les affaires intérieures des pays faibles, ingérence illustrée par les agissements de l'Amérique au Nicaragua, au Panama, en Ethiopie et dans d'autres pays ainsi que par les actes éhontés dont l'ennemi israélien se rend coupable quotidiennement dans les territoires occupés et au Liban ?

Monsieur de Cuéllar,

Telle est la triste réalité à propos de l'Organisation des Nations Unies, dont les résolutions sont dictées par les superpuissances avec à leur tête l'Amérique. L'objectif et le rôle de ces résolutions et les résultats escomptés ne peuvent être que conformes aux visées américaines et occidentales, en particulier après l'effondrement de l'empire communiste et les tentatives de l'Amérique pour monopoliser la direction politique du monde. A cet égard, nous lançons un appel, à vous-même en votre qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et au monde entier, pour adopter l'Islam comme idéologie, comme ensemble de lois et de règles et comme système

12-AUG-1991 16:43

DENTAN Paul-Émile

022 734 97 36

P.04

- 5 -

et suivre les préceptes du grand Imam Khomeiny qui a exposé les principes et les conventions sur lesquels les peuples, les mouvements et les régimes doivent se fonder pour tenter d'aller de l'avant, de résoudre les problèmes qui pèsent sur eux et de parvenir au bonheur et au bien-être.

L'Islam, que nous prêchons, que nous préconisons et que nous défendons et pour le triomphe duquel nous faisons le sacrifice de notre vie, est le dernier des messages monothéistes que Dieu a révélés et avec lequel il a répondu sa grâce sur l'humanité; il s'adresse à l'humanité tout entière et ne reconnaît pas les frontières et les barrières artificielles - ethniques, raciales, géographiques et de classe - que l'homme a érigées pour séparer les êtres humains les uns des autres. Le but de l'Islam est d'unir les gens et de faire de l'humanité une société glorifiant Dieu dans laquelle l'homme peut jouer son rôle d'héritier de Dieu sur terre parmi ses fidèles. L'Islam est un message divin qui, s'il est suivi, assure le bonheur de ses disciples ici-bas et dans l'au-delà.

L'Organisation des Nations Unies peut s'inspirer de l'Islam, religion de l'humanité, et se laisser guider par ses principes pour :

- Associer la coopération entre les nations sur les principes de probité et de piété et non sur le péché et l'agression;
- Faire en sorte que l'adhésion aux instruments des droits de l'homme soit totale et sans discrimination ni préjugé en faveur d'un groupe ethnique ou d'une nation aux dépens d'une autre car l'homme, blanc ou noir, est un être humain où qu'il soit et à quelque nation qu'il appartienne;
- Être à tout jamais un défenseur et un soutien puissant pour les peuples qui luttent contre ceux qui ont usurpé leurs droits et pillé leurs ressources, ainsi qu'un rempart infranchissable face aux menées conspiratrices des orgueilleux;
- Lutter contre le sionisme dans le monde, car celui-ci est une forme de racisme et représente de ce fait un danger pour l'humanité; cela a déjà été reconnu, mais aucune mesure pratique n'a été prise à l'encontre du sionisme, surtout en ce qui concerne la question de la Palestine occupée et les menées des sionistes contre l'intifada musulmane en Palestine occupée;
- Considérer l'Islam dans ses règles et conventions comme une religion divine dont les droits, les valeurs sacrées et les affaires doivent l'emporter sur toutes les considérations matérielles des Etats ainsi que sur leurs droits et leurs affaires. Les Musulmans doivent aussi être considérés comme une seule

- 6 -

et unique nation à l'image du corps qui forme un tout et dont la défaillance d'un organe provoque une réaction salutaire de tous les autres organes. Ainsi les Musulmans forment-ils partie intégrante du mouvement de l'Islam dans le monde;

- Considérer l'Islam comme une base solide pour la solution de tous les problèmes qui se posent aux sociétés humaines, problèmes que les institutions des Nations Unies n'ont cessé de prétendre atténuer ou résoudre sans y parvenir; cet échec est naturel pour deux raisons : premièrement, l'Organisation des Nations Unies est l'oeuvre des grandes puissances, qui l'ont créée pour bafouer la destinée des petits peuples et, deuxièmement, parce qu'elles ont occulté, dans le traitement des problèmes de l'homme, la dimension spirituelle de sa personnalité et sa relation avec l'inconnu. L'affondrement des régimes communistes dans le monde est de fait la meilleure preuve de l'impuissance des systèmes matérialistes à résoudre ces problèmes, et les sociétés capitalistes elles-mêmes ne réussiront pas mieux que les sociétés communistes car le problème, comme l'a défini le Coran et l'a précisé le défunt Imam dans sa lettre à Gorbatchev, "n'est lié ni aux biens ni à l'économie ni à la liberté, mais à la perte d'une croyance effective en Dieu; de même, la non-croyance aux valeurs morales est la cause première des souffrances des sociétés humaines aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest";

- Les guerres, les injustices, les tragédies, la pauvreté, les famines et les déviations sociales dont pâtissent aujourd'hui les sociétés humaines ne peuvent être résolues que par l'Islam, religion de justice sociale, qui réalise à lui seul le bonheur et la prospérité dans ce monde et dans l'au-delà. En conséquence, nous appelons à la création d'une commission chargée de faire connaître l'Islam, ses règles et ses principes dans toutes les sphères de la vie afin qu'il soit possible de bénéficier de ces sciences et de ces connaissances divines dans toutes les affaires traitées par l'Organisation des Nations Unies ainsi que dans ses résolutions;

- L'Organisation des Nations Unies devrait oeuvrer pour mettre un terme à l'hégémonie que les grandes puissances exercent sur ses résolutions et ses travaux et, en tout premier lieu, pour supprimer le droit de veto inique dont la mise en oeuvre est considérée à juste titre comme pire que la loi de la jungle.

La suppression de cette hégémonie est le préalable à la réalisation de ce que nous avons évoqué précédemment. Ainsi, l'Organisation des Nations Unies pourra-t-elle jouer un rôle actif dans la vie des sociétés humaines.

12-AUG-1991 16:44

DENTAN Paul-Emile

022 734 97 36

P.06

- 7 -

Monsieur le Secrétaire général,

Le mot d'ordre de lutte contre le terrorisme international qui a été lancé par l'Amérique et ses acolytes est un mot d'ordre fallacieux qui vise à laisser entre leurs mains une épée dont ils peuvent se servir lorsqu'ils voient leurs intérêts menacés par les manoeuvres des peuples révoltés contre l'injustice, et ce, sous le prétexte de liquider le terrorisme qui menace la sécurité et la paix internationales. Toutefois le soulèvement des peuples pour l'autodétermination, l'exercice d'une liberté dont ils ont été spoliés, l'indépendance, l'affranchissement à l'égard des Etats arrogants et la recherche de la justice ne sont pas des actes terroristes, mais l'exercice d'un droit légitime. Si le mot d'ordre de lutte contre le terrorisme international vise à nous détourner de notre lutte contre l'arrogance internationale, nous nous maintiendrons sur la voie douloureuse que nous nous sommes tracée sans reculer d'un pas: si le but recherché est de maintenir une guerre ouverte entre eux et nous, nous sommes résolument prêts à mener cette confrontation jusqu'à la récompense finale, à savoir la victoire ou le martyre. Et si le combat, la lutte et la résistance contre les grandes puissances sont une forme de terrorisme, nous sommes, nous-mêmes et les peuples du monde entier victimes de l'injustice, fiers d'être des terroristes en lutte contre l'injustice; nous nous ferons craindre des ennemis de Dieu et de l'humanité tant que ceux-ci s'ingéreront dans les affaires intérieures des nations et des peuples opprimés du monde. Nous faisons partie du mouvement de l'Islam et des Musulmans dans le monde, et leurs causes, leurs souffrances et leurs joies sont les nôtres. Nous resterons à jamais, par la grâce de Dieu, au premier rang de la défense des causes de l'Islam et des Musulmans et nous ne craignons pour la cause de Dieu, ni blâme ni reproche de quiconque.

Monsieur de Guéllar,

L'affaire des détenus et des prisonniers dans le monde est une des conséquences de l'affrontement qui nous oppose aux forces mondiales qui sont drapées dans leur arrogance, et au premier rang desquelles figurent les Etats-Unis, les maîtres de la corruption dans le monde, et leur agent Israël.

L'affaire des détenus n'est-elle pas survenue après les tueries commises par l'ennemi israélien lorsqu'il a envahi le Liban en 1982 au vu et au su des forces multinationales, et avec leur aide, et dans l'indifférence des forces internationales d'urgence ?

12-AUG-1991 16:44

DENTAN Paul

- 8 -

L'affaire des détenus n'est-elle pas survenue après l'intervention des forces de l'OCEAN stationnées à Beyrouth, dans la guerre qui opposait les Musulmans aux agents des Etats-Unis et d'Israël, et après qu'ils eurent apporté leur soutien à l'armée de la faction politique maronite ?

L'affaire des détenus n'est-elle pas survenue après que l'ennemi israélien eut enfermé des milliers de combattants libanais et palestiniens dans les camps d'Ansar, de Khiyam, d'Atlit et dans bien d'autres encore, la dernière de ces exactions étant l'enlèvement, à son domicile, du combattant, le Gheikh Abd al-Karim Obeid, sans parler des milliers de prisonniers et d'expulsés recensés parmi les héros de l'intifada en Palestine occupée ?

L'affaire des détenus a donc constitué la réplique des combattants musulmans à toutes ces pratiques, le but étant de faire libérer nos combattants détenus. Cette réplique ne cessera pas tant que la situation n'aura pas évolué.

Convaincus qu'il est nécessaire d'agir pour faire libérer nos combattants qui croupissent dans les prisons de la Palestine occupée et d'Europe et pour résoudre l'affaire des personnes que nous détenons ainsi que le problème de leurs familles, nous vous prions d'oeuvrer personnellement, dans le cadre d'une solution globale, à la libération de tous les détenus dans le monde. Dans cette éventualité, nous serions tout à fait disposés à mener à son terme le processus que nous avons engagé aujourd'hui, et à libérer dans les 24 heures les personnes que nous détenons.

Nous vous envoyons aujourd'hui cette lettre par l'intermédiaire d'un émissaire spécial et nous avons préféré choisir une des personnes que nous détenons, en l'occurrence John McCarthy, dans l'espoir que vous prendrez dans cette affaire les mesures sérieuses et responsables qui s'imposent.

Nous attendons de vous une réponse concrète, qui permettra de trouver la solution fructueuse voulue. Nous attendons et nous prions pour que nos frères

combattants détenus recouvrent la liberté dans l'honneur et que les peuples du monde connaissent la sécurité et la justice qui, selon nous, triompheront grâce à l'Islam, et se concrétiseront sous le règne du descendant de la famille du Prophète, l'imam attendu "Al-Madhi", pour qui nous sacrifierons nos vies ...

Que la paix soit avec ceux qui suivent le droit chemin.

L'Organisation du Jihad islamique

Muharram 1412

Note : Nous vous prions de bien vouloir envoyer une copie in extenso de la présente lettre aux représentants des pays, et de la faire publier par les agences de presse internationales.

Merci.

*Paul-Emile*